

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la **0632^e** séance extraordinaire
tenue le **1^{er} novembre 2021 à 14 heures**
par visioconférence

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux : Mme Valérie Amiraux ; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études : Mme Louise Béliveau ; le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales : M. François Courchesne ; le vice-recteur à l'administration et aux finances : M. Éric Filteau ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques : M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation : Mme Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie : M. Michel Pecho ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette, M. Carl-Ardy Dubois, Mme Sylvie Dubois, Mme Nathalie Fernando, M. Raphaël Fischler, Mme France Houle, M. Michel Janosz, Mme Lyne Lalonde, Mme Pascale Lefrançois, Mme Christine Théorêt ; le directeur de l'École d'optométrie : M. Langis Michaud ; la directrice générale de la Direction des bibliothèques : Mme Stéphanie Gagnon ; les représentants du corps professoral : M. Dominic Arsenault, Mme Marie-Josée Aubin, M. Francis Beaudry, M. Alexandre Beaupré-Lavallée, M. Jacques Bélair, Mme Chantal Bémour, Mme Marie-Claude Boivin, Mme Nathalie Bureau, M. Maximilien Debia, M. David Décary-Héту, M. Jocelyn Dubuc, Mme Caroline Faucher, M. Jean-Sébastien Fallu, M. Jean-Yves Frappier, M. Gilles Gauthier, M. Jonathan Goldman, Mme Julie Gosselin, M. Yan Kestens, Mme Julie Lavoie, Mme Hélène Lebel, M. Jean Leclair, Mme Solange Lefebvre, M. Roger Lippé, M. Francisco A. Loiola, Mme Marie Lordkipanidzé, M. Ian Thomas MacDonald, Mme Anne Marchand, Mme Amélie Maugère, M. Alain Moreau, M. Michel Morin, M. Christian Nadeau, Mme Josette Noël, M. Martin Papillon, Mme Danielle Pinard, M. Alexandre Prat, M. Michel Max Raynaud, M. Sylvain Quessy, M. Yvan Saint-Aubin, M. Samir Saul, M. Gilles Soulez, M. Mario Talajic, M. Jacques Thibodeau, Mme Isabelle Thomas, Mme Elvire Vaucher, M. Jesús Vázquez-Abad, Mme Bilkis Vissandjée ; les représentants du personnel enseignant : Mme Caroline Daigle, M. Pierre-David Desjardins, Mme Françoise Guay, Mme Saleha Hedaraly, M. Frédéric Kantorowski, M. Philippe Lévesque-Groleau, M. David Lewis, Mme Gyslaine Samson Saulnier, Mme Alice Tavares Mascarenhas ; les représentants des étudiants : M. Hadrien Chénier-Marais, Mme Kétura Daméus, Mme Catherine Dionne, M. Alexis Ferland, Mme Alexandra Gariépy, Mme Marie-Hélène Rivest, M. Alecsandre Sauvé-Lacoursière ; un membre indépendant : M. Pierre Simonet ; les représentants du personnel : M. Nicolas Ghanty, Mme France Lebel, M. Yannick Tremblay ; les représentants des cadres et professionnels : Mme Isabelle Daoust, Mme Chloée Ferland-Dufresne, Mme France Filion, M. Charles Gaudreau.

ABSENTS : un doyen : M. Shahrokh Esfandiari ; les directeurs des écoles affiliées : M. Federico Pasin, M. Gilles Savard ; les représentants du corps professoral : M. Jean Barbeau, Mme Isabelle Brault, M. François Champagne, Mme Juliette De Maeyer, M. Arnaud Duhoux, M. Yvan Dumais, Mme Pierrette Gaudreau, M. Jean-Philippe Gratton, M. Jun Li, M. Julien Riel-Salvatore ; une représentante du personnel enseignant : Mme Liliette Michel ; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Steven Dufour ; une représentante des étudiants : Mme Asma Bouikni ; un membre indépendant : Mme Nicole Trudeau.

EXCUSÉS : les représentants du corps professoral : M. Gérard Boismenu, Mme Audrey Laplante, M. Mathieu Lussier, M. Jean-François Masson, Mme Monique Pagé, Mme Phaëdra Royle ; les représentantes du personnel enseignant : M. Kenneth George, Mme Lise Marien, Mme France Nolin, M. Paolo Spataro.

PRÉSIDENT : M. Daniel Jutras, recteur

PRÉSIDENTE DES DÉLIBÉRATIONS : Mme Claire Durand

SECRÉTAIRE : M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Anne Mc Manus

AU-0632-1 **ORDRE DU JOUR**
2021-A0021-0632^e-665

Les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité de l'ordre du jour, consignées au document 2021-A0021-0632^e-665, sont les suivants et l'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Déclaration annuelle du recteur
3. Période de questions sur la déclaration
4. Clôture de la séance

AU-0632-2 **DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR**
2021-A0021-0632^e-666

La présidente des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée universitaire qui se tient par visioconférence, ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire qui visionnent la déclaration en direct sur le Web.

Le recteur présente sa déclaration annuelle. Le texte de sa déclaration est annexé au procès-verbal et est également accessible en ligne sur le site du recteur.

AU-0632-3 **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉCLARATION**

Mme Guay salue la présentation enthousiasmante du recteur. Elle souligne qu'un des éléments sur lesquels le Comité d'accompagnement de la planification stratégique avait mis l'accent était le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire. La déclaration du recteur va dans ce sens et fait également écho au désir exprimé l'année dernière de réfléchir ensemble à l'après-pandémie.

M. Raynaud souligne également l'excellente présentation. Il a été particulièrement sensible à l'objectif de faire de l'UdeM l'université de langue française la plus influente dans le monde. Il estime qu'en tant que première université francophone, l'UdeM doit affirmer ce rôle, et qu'il s'agit d'une piste des plus prometteuses pour le futur de l'UdeM.

M. Arsenault demande quelles pistes de solution et initiatives sont envisagées pour sensibiliser les instances gouvernementales au rôle important joué par les universités dans la culture pour qu'éventuellement le financement soit à la hauteur.

Le recteur indique que ce sujet a été abordé dans le cadre d'une rencontre ce matin, en présence des autres chefs d'établissements universitaires du Québec, avec M. Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, notamment quant à la vocation des universités de langue française au Québec, de faire rayonner la culture québécoise à l'échelle mondiale. Le ministre a été sensible à cette réalité et est désireux de faire la promotion de la culture québécoise à l'échelle nationale et internationale. Bien qu'il appartienne à toutes et tous de faire rayonner la culture québécoise à l'échelle internationale, il est reconnu que l'UdeM joue un rôle prépondérant dans l'essor et le rayonnement de la culture québécoise en raison de sa taille, de son poids sur le plan de la recherche et sur le plan symbolique. En termes d'initiatives, il donne l'exemple d'un projet avec la Bibliothèque nationale du Québec sur des enjeux liés à la conservation des archives et des artefacts des communautés religieuses au Québec auquel

l'UdeM pourrait participer en offrant son expertise dans divers domaines – bibliothéconomie, anthropologie, histoire, etc.

M. Nadeau demande ce qu'il en est des partenariats avec les autres universités francophones, en particulier africaines, tant au niveau de la direction, des facultés, des programmes et aussi de l'accueil des étudiants. Il mentionne que l'on reçoit régulièrement des demandes d'admission au doctorat d'étudiants qualifiés d'universités africaines, mais dont les dossiers semblent mal préparés. De plus, des dossiers se perdent en raison de l'absence de structures et de processus qui permettraient une diffusion adéquate des informations au sein de l'institution. Il lui semble qu'il manque une instance entre les deux institutions qui passerait par des ententes, comme celles qui existent avec les universités francophones européennes.

Le recteur informe que des démarches sont amorcées pour bâtir des ponts avec nos partenaires francophones hors Québec sur plusieurs plans, dont du côté des instances internationales de la Francophonie. Il évoque également la visite récente du recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, M. Ahmadou Aly Mbaye, et, en retour, la mission de la vice-rectrice Valérie Amiraux à Dakar dans un effort d'intensifier les relations avec les grandes universités de l'Afrique francophone. L'UdeM a d'excellentes relations avec les pays francophones européens et les pays du Maghreb, mais beaucoup de développement est à faire avec les pays francophones d'Afrique, notamment au moyen de lieux physiques de liaison qui favoriseraient l'amélioration des processus évoqués par M. Nadeau. L'UdeM considère également important d'intensifier ses rapports avec la francophonie canadienne hors Québec. Il évoque à cet égard le projet de loi 96 qui permettra aux étudiants francophones hors Québec qui souhaitent suivre des programmes en français qui n'existent pas dans leur province, de venir étudier au Québec à des conditions équivalentes à celles des étudiants québécois. Dans la mise en œuvre de l'objectif de faire de l'UdeM l'université de langue française la plus influente au monde, il faut se tourner vers des zones géographiques où l'Université n'est pas encore installée. À cette fin, un Bureau de liaison à Paris en collaboration avec HEC Montréal ainsi qu'avec les partenaires africains évoqués précédemment sera ouvert prochainement. Il cède la parole à la vice-rectrice Amiraux pour plus de détails à ce sujet.

En ce qui concerne les enjeux d'admission, Mme Amiraux informe qu'une réflexion sur la réorganisation des structures de l'international à l'UdeM est menée depuis un an par son vice-rectorat en collaboration avec le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études et qui implique les services, pour identifier les processus inefficaces. On est à la mise en place d'une structure plus agile, plus visible et plus alignée avec les attentes des étudiants et de nos collaborateurs étrangers. Sa mission en retour de la visite du recteur Mbaye, qui était dans le cadre d'une conférence coorganisée par l'UdeM sur la francophonie économique, a permis de rencontrer différents partenaires qui permettront d'assurer une meilleure visibilité de l'éducation supérieure québécoise, notamment celle de l'UdeM, en Afrique de l'Ouest. L'enjeu est de trouver des intérêts communs et des projets de formation qui soient ancrés dans des intérêts partagés.

Comme diplômé et professeur émérite, M. Simonet dit apprécier le message rassembleur du recteur pour toute la communauté universitaire, qui présente une vision qu'il sera nécessaire de partager avec les diplômés qui peuvent aussi être des influenceurs et qui sont des ambassadeurs pour l'UdeM. Il estime que la planification stratégique doit être diffusée dans la revue des diplômés, considérant qu'une campagne philanthropique majeure est annoncée. Il dit être convaincu que cette vision enthousiasmera les diplômés et que la campagne philanthropique sera un succès.

Le recteur indique qu'un plan de communication relatif à la planification stratégique sera mis en œuvre vers la fin de novembre, qui sera suivi au début de l'hiver de séminaires autour des objectifs de la planification stratégique. On compte miser sur cette communication pour mobiliser les diplômés et les amis de l'UdeM.

M. Arsenault demande si la politique sur le télétravail, évoquée par le recteur, sera élaborée avec les différentes organisations syndicales et les employés concernés.

Le recteur indique que la politique sur le télétravail est en voie d'élaboration. L'UdeM est actuellement dans une phase transitoire de passage vers un mode hybride. On est à évaluer la faisabilité

de différentes modalités dans une perspective de maintien de la mission fondamentale de l'institution. Il réitère qu'il croit à l'Université sur le campus ainsi qu'à la possibilité de faire usage du numérique pour améliorer ce que l'on fait en enseignement, en recherche et dans les services.

M. Kestens souligne l'arrivée du nouveau chancelier de l'UdeM, M. Frantz Saintelley II s'informe des chantiers que l'on prévoit mettre en place pour dynamiser la valorisation de la recherche et l'innovation.

Le recteur explique que l'on est engagés dans un exercice de réorganisation des processus de valorisation de la recherche avec la création d'Axelys. De plus, M. Saintelley fait partie du Conseil de l'innovation du Québec. L'UdeM est un interlocuteur incontournable dans le champ de l'innovation et de la commercialisation ; elle peut contribuer notamment par ses expertises en intelligence artificielle pour ce qui est de l'innovation technologique, mais aussi en innovation sociale. L'UdeM travaille aussi avec les acteurs ministériels pour être aux premières lignes avec ses partenaires (HEC, Polytechnique et les autres universités) dans l'effort mené par le gouvernement fédéral en matière de bio-innovation. De plus, une réflexion est très avancée à l'interne sur les meilleurs vecteurs de valorisation de la recherche en termes de commercialisation et aussi de mobilisation du savoir au service de la communauté, un objectif mis de l'avant dans la planification stratégique.

En complément au commentaire du recteur, Mme Hébert explique que l'approche en matière de valorisation de la recherche s'inscrit dans une philosophie d'innovation plurielle, valorisée de manière responsable et dans une vision d'une communauté mobilisée pour le bien commun. Elle mentionne que l'on a développé à l'interne des équipes plus souples, des outils plus diversifiés et des liens avec le réseau de la santé et des services sociaux pour avoir un impact sur l'ensemble du réseau avec des activités de sensibilisation, de mobilisation et d'appui aux équipes de recherche qui seront personnalisées selon le secteur. Elle fera une présentation sur les changements de l'environnement de valorisation à l'Assemblée universitaire au retour des Fêtes, si l'Assemblée le souhaite.

AU-0632-4 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur résolution, la séance est levée à 14 h 44.

Déclaration annuelle du recteur

Allocution prononcée par le recteur Daniel Jutras,
devant les membres de l'Assemblée universitaire

1^{er} novembre 2021

Bonjour.

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous, chers et chères membres de la communauté de l'Université de Montréal.

C'est ma deuxième déclaration annuelle, la deuxième que je livre à distance, hors de l'enceinte de l'Assemblée universitaire.

Le premier jour de mon entrée en poste, en juin 2020, semble à la fois si près... et si loin. D'un côté, les semaines et les mois ont filé comme l'éclair : les décisions et les choix difficiles se sont succédé à un rythme accéléré tout au long de cette année de pandémie. De l'autre, cette période nous a parfois paru comme une éternité : le combat que nous menons contre la COVID-19 demande beaucoup de patience. Et tout indique que nous devons vivre encore un petit bout de temps avec l'incertitude et les mesures sanitaires.

Aujourd'hui, j'entamerai avec vous la suite de notre récit commun. D'abord, je tiens à vous remercier, chacune et chacun. Notre effort collectif pour faire fonctionner l'Université en temps de pandémie a été colossal. Nous sommes parvenus à préserver la mission universitaire, grâce à vos efforts, dans vos études, vos recherches ou votre travail, tout au long de l'année. Et maintenant, les nouvelles sont plutôt bonnes dans les circonstances.

Du côté de nos finances, le choc de la COVID-19 s'est avéré moins important que ce que nous avons anticipé. Les inscriptions cet automne sont relativement stables par rapport aux années passées. Et ce que la pandémie nous a coûté financièrement a été peu à peu compensé par des économies à travers nos services, exception faite du soutien à la réussite étudiante et à la santé mentale, où des efforts sans précédent ont été accomplis, de même que du soutien pédagogique à nos enseignants et enseignantes. Au final, nous avons terminé la dernière année financière avec un budget en équilibre.

Bien sûr, ramener la population étudiante sur nos campus n'était pas un mince défi, mais nous l'avons relevé tous ensemble. Au trimestre d'automne, plus de 80 % des cours sont donnés en présentiel. Les services à la communauté universitaire, comme le Bureau du registraire, les bibliothèques, le Centre de santé et de consultation psychologique, sont offerts en personne. Et même si le retour des

activités en présentiel a pu susciter des inquiétudes et comporter son lot de défis organisationnels, les protocoles que nous avons mis en place et les précautions que nous avons prises ont prouvé leur efficacité. Nous traversons cette quatrième vague sans aucune éclosion de COVID-19 sur nos campus et nos activités se déroulent quasi normalement.

Aujourd'hui, c'est toute la communauté universitaire qui s'anime. Les classes accueillent en grand nombre des étudiantes et des étudiants ravis de retrouver une vie plus normale. Les laboratoires fonctionnent à un régime normal. Nos Carabins ont repris les compétitions. L'écho des conversations joyeuses se fait entendre partout sur nos campus. Les projets qui ont été ralentis par la pandémie reprennent leur cours et de nouveaux projets voient le jour.

La sortie de crise, on y est presque. Alors, l'heure est venue de reparler de nos ambitions, de notre avenir en tirant des leçons de ce que nous avons vécu ensemble depuis 18 mois.

Je voudrais commencer par examiner quelques enseignements qu'on peut tirer de cette période exceptionnellement difficile que nous venons de vivre. J'en dégage trois constats importants sur l'institution universitaire en général et sur l'Université de Montréal en particulier.

Premièrement, les universités continuent de jouer un rôle fondamental dans la vie démocratique. Dans un monde où la désinformation menace la qualité des débats, les universités sont plus que jamais les ultimes gardiennes du savoir, de la rigueur et de la pensée critique. Contre vents et marées, les universités offrent un espace de découverte, de création et de débat où peut se déployer et s'épanouir l'intelligence de chaque être humain. Le courage, la liberté la plus complète et le respect de la dignité humaine sont les conditions de succès de cette mission essentielle dont notre communauté est chargée.

À cet égard, au cours de la dernière année, l'Université de Montréal s'est rassemblée autour d'un énoncé de principes sur la liberté d'expression en contexte universitaire, et sur des modalités de mise en œuvre de cette liberté, après une consultation et un débat collégial et serein dont nous pouvons tous être très fiers. C'est le résultat du travail tout à fait remarquable d'une mission formée d'étudiants et étudiantes et de membres des personnels enseignant et de

l'administration qui représentaient une diversité de générations, de genres, d'origines et de disciplines. Ce travail témoigne également du courage dont sont capables les membres de notre communauté : celui de ne pas reculer devant des débats difficiles et d'oser prendre position alors que tant d'autres préfèrent jouer à l'autruche et les éviter.

Deuxièmement, la crise sanitaire des derniers mois nous montre que l'Université n'hésite pas à se mobiliser au service du bien commun. Je savais, comme vous, que l'Université de Montréal a bâti le Québec moderne. Qu'elle peut s'enorgueillir de réalisations extraordinaires dans tous les champs de la connaissance. Qu'elle forme, depuis bientôt 150 ans, des professionnels qui soignent, éduquent et défendent; des chercheurs qui éclairent et expliquent; et des créateurs et créatrices qui inspirent.

Mais plus que jamais, la pandémie a mis en lumière notre pouvoir de mobilisation au service de la communauté. Dans l'effervescence, nous avons réussi à fédérer les énergies pour répondre très rapidement à une situation de crise en menant pas moins de 121 projets de recherche sur la COVID-19 dans une foule de domaines. C'est sans parler de ceux et celles qui ont pris la plume ou le micro pour informer la population à un moment où les inquiétudes étaient grandes. Il nous faut absolument cultiver cette vivacité et cette capacité de réaction qui nous ont fait honneur cette année.

Troisièmement, les circonstances inédites que nous avons vécues ont montré que l'Université est en mesure de se réinventer avec succès. Loin de l'immobilisme ou de la sclérose dont on nous accuse parfois, la communauté universitaire a prouvé qu'elle a tout ce qu'il faut pour oser le changement. Nous sommes déjà engagés dans la mise en œuvre d'un mode optimal pour le travail hybride à l'Université tout en évaluant les effets de cette nouvelle organisation du travail sur nos ressources. Et au terme de cette période de transition, nous établirons une politique du télétravail qui s'appliquera sur nos campus à compter de l'année universitaire 2022-2023.

Notre absence forcée des campus a révélé à quel point la vie universitaire se nourrit de la spontanéité et de l'authenticité des contacts humains sans médiation électronique. À quel point ces contacts nous manquent quand nous en sommes privés. Mais la pandémie a aussi forcé tout le personnel enseignant à poser un

regard neuf sur les meilleures pratiques pédagogiques et à exploiter les vertus de l'enseignement à distance lorsqu'il permet d'améliorer encore les conditions de la formation universitaire. Cette année, tout le monde s'est remis en question avec l'espoir d'offrir ce qu'il y a de mieux à nos étudiants et nos étudiantes. Et l'effort récent que nous avons déployé en soutien à la réussite étudiante et à la santé mentale a lui aussi fait éclore plusieurs bonnes idées que nous pourrions implanter durablement, comme des ateliers pour discuter de troubles du sommeil ou de problèmes d'apprentissage.

La liberté de penser, de dire et d'agir, le courage de se réinventer, la responsabilité de servir le monde, la volonté de placer la communauté étudiante au cœur de notre mission, la passion d'apprendre, de créer et de découvrir, voilà des valeurs partagées que j'avais mises en exergue dans mon allocution de l'an dernier. Elles ont guidé nos pas tout au long de la pandémie. Ces valeurs, elles sont désormais au centre de notre planification stratégique pour la prochaine décennie.

J'aurai l'occasion de présenter les détails de cette planification stratégique à la fin du mois de novembre. Elle dessine une identité forte pour l'Université de Montréal, un projet commun qui a le pouvoir de nous inspirer et de nous rassembler. Cette vision de l'Université pour la décennie qui suit, nous l'avons choisie collectivement. La consultation que nous avons menée au cours des derniers mois a mobilisé plus de 7000 membres de la communauté universitaire. Nous avons aussi voulu obtenir un regard extérieur sur notre université en consultant plusieurs spécialistes et partenaires de nos projets, autant à l'échelle locale que sur la scène internationale.

Notre planification stratégique reflète ainsi les attentes et les ambitions de la communauté universitaire et de la société que nous servons. Celles, aussi, de l'Assemblée universitaire, puisque celle-ci a adopté le plan à l'unanimité le 4 octobre.

Cet automne, l'Université se donne donc une destination que nous tenterons d'atteindre d'ici 10 ans :

Nous voulons devenir l'université de langue française la plus influente dans le monde.

C'est un objectif tout à fait réalisable. Nous jouissons déjà d'une position enviable à cet égard. L'Université de Montréal se classe parmi les 100 meilleurs établissements universitaires du monde, l'une des rares universités francophones dans ce groupe sélect. Plusieurs de nos chercheurs et chercheuses contribuent à définir les contours de leur discipline à l'échelle internationale. Plusieurs de nos facultés, écoles et départements attirent les meilleurs étudiants et étudiantes du Québec et d'ailleurs. L'Université de Montréal participe activement au rayonnement du génie québécois en français et dans d'autres langues. Loin d'être un obstacle à notre essor, la langue française est une clé donnant accès à des territoires culturels où nous pouvons et devons laisser notre marque.

Nous pouvons aller encore plus loin. Pour y parvenir, il nous faudra relever quelques défis et mettre en branle quelques chantiers. Permettez-moi d'en évoquer quelques-uns.

Premièrement, le succès de notre projet collectif va requérir de meilleures ressources. De meilleures salles d'enseignement, des laboratoires plus performants et des aires de convivialité mieux adaptées à nos besoins. Le travail a commencé, comme vous avez pu le voir partout sur les campus. C'est un travail d'une grande complexité et nous devons vivre avec des chantiers pendant quelques années. Pour la réfection des pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin par exemple, cela représentera un investissement colossal de 345 M\$ dans l'amélioration de nos lieux de travail, d'études et de vie.

Parlant de ressources, il faudra aussi offrir un soutien financier conséquent à nos étudiants et étudiantes des cycles supérieurs qui puisse nous ramener dans le peloton de tête des grandes universités canadiennes. La situation actuelle nuit à notre attractivité et appelle des investissements majeurs.

Il faut l'admettre, la structure de financement universitaire au Québec demeure l'un de nos plus grands défis, car la contribution sociale des universités n'est pas

valorisée au Québec autant qu'elle l'est ailleurs; ce défi culturel, mis au jour dès la Révolution tranquille, demeure assurément un chantier à parachever. Il s'ensuit qu'on ne trouvera de solution durable à nos carences en ressources que par un effort extraordinaire du côté de la philanthropie. L'Université de Montréal devra lancer, dans les années à venir, une grande campagne philanthropique, sans précédent dans son histoire.

Deuxièmement, l'Université devra prendre tous les moyens nécessaires pour s'inscrire résolument dans le 21^e siècle, en élaborant un plan crédible de développement durable et de contribution à la transition écologique. C'est un travail qui est déjà amorcé et qui portera ses fruits au cours de la prochaine année. L'Université devra aussi redoubler d'efforts pour mettre en œuvre son plan en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et tendre la main aux Premiers Peuples. Dans la foulée de l'Énoncé de principes sur la liberté d'expression, elle devra adopter des mesures soutenant le vivre-ensemble et l'élimination des incidents haineux et racistes ainsi que la résolution des différends qui y sont associés. Elle devra joindre des communautés qui sont encore trop peu présentes sur nos campus, comme elle le fait dans le cadre du programme de sensibilisation aux études universitaires Cap campus, que nous menons avec 15 écoles secondaires partenaires de la région métropolitaine. Montréal est un laboratoire de la diversité et notre université voudra être comme jamais au diapason de cette ville cosmopolite dont elle porte fièrement le nom.

C'est le visage même de l'Université qui sera transformé par ces initiatives.

Vous avez peut-être vu dans les médias sociaux et les abribus les images de la nouvelle campagne Portés par le monde, qui met à l'affiche de véritables étudiants et étudiantes de l'Université.

Cette campagne vient en appui à nos efforts de recrutement auprès des jeunes. L'Université de Montréal y est présentée comme un amplificateur des ambitions personnelles et des mouvements collectifs. C'est une ressource que nous devons rendre accessible à tous ceux et celles qui ont des rêves.

Je vois dans la nomination de notre nouveau chancelier et président du Conseil, Frantz Saintelley, un autre symbole de cette ouverture au monde et de cette foi indomptable dans le pouvoir de l'éducation.

La détermination de cet immigrant haïtien qui est passé du quartier Saint-Michel aux plus hautes sphères de la technologie numérique, l'imagination créative qu'il consacre à transformer les idées en solutions, son génie entrepreneurial : tout cela en fait un véritable emblème pour les jeunes qui désirent laisser leur marque dans la collectivité et changer le monde.

Je songe à un **troisième** chantier que nous devons mener, celui de notre responsabilité sociale. Pour devenir l'université de langue française la plus influente du monde, l'UdeM devra se mettre, de manière concrète, au service du bien commun. Participer activement à l'élaboration des politiques publiques et aux débats de société. Prendre le leadership, chez nous autant qu'ailleurs, de projets de recherche d'envergure qui font bouger les choses. Être à l'avant-garde des idées qui changent la configuration même du savoir, qu'il s'agisse de science ouverte, d'intelligence artificielle responsable ou d'interdisciplinarité. Et être à l'écoute des appels que nous lance la société, comme nous l'avons démontré de façon éloquente dans les derniers mois par la mise sur pied d'une maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire, d'une passerelle afin d'accélérer la formation infirmière pour les étudiants et étudiantes possédant déjà des préalables universitaires ou d'un programme délocalisé pour pallier le manque criant de médecins vétérinaires en région. Le courage sera une qualité essentielle à cette entreprise. Pour changer la manière dont l'Université est perçue dans le monde, nous devons d'abord changer notre manière de faire les choses, explorer de nouvelles voies et, oui, prendre des risques.

Je mentionne en terminant un **dernier** chantier : celui de la passion. La passion d'apprendre, de découvrir, de chercher et de créer. C'est celle qui nous rassemble autour du même projet. Le cœur de la mission universitaire, c'est le savoir. L'avancement du savoir. La transmission du savoir. La mobilisation du savoir. Ce sont les trois volets inséparables de notre projet collectif. Au cours des prochaines années, nous mettrons l'accent sur l'intégration de ces trois dimensions pour enrichir l'expérience étudiante. De nouveaux parcours seront lancés pour soutenir l'engagement social, l'entrepreneuriat, la recherche, le travail communautaire et la mobilité internationale de nos étudiants et de nos étudiantes. Des occasions seront créées pour leur permettre de sortir de leur silo disciplinaire et d'être confrontés aux fondements de la pensée critique et de la méthode scientifique, peu importe le diplôme qu'ils convoitent. Tout sera mis en œuvre

pour que l'Université de Montréal devienne un lieu unique de déploiement du potentiel humain qui réside dans notre population étudiante, une référence en matière de qualité et de pertinence de la formation. Nos diplômés seront reconnaissables par l'influence qu'ils exerceront sur le monde qui les entoure.

Je pourrais résumer tout ce que je viens de dire ainsi : nous avons la mission d'inventer l'Université de l'après-pandémie. Une maison des idées pour un monde en transformation. Un emblème culturel pour la jeunesse. Un vecteur de rayonnement pour le Québec et la langue française. Un phare pour la francophonie et le reste du monde.

Nous avons déjà tout ce qu'il faut pour devenir l'université de langue française la plus influente dans le monde. Je n'en doute pas un seul instant. Il nous reste à forger une identité plus forte, à consolider nos forces pour créer des environnements d'apprentissage, de recherche et de travail uniques, qui distinguent notre université et changent la façon dont elle est perçue. Nous le ferons dans le plus grand respect des libertés universitaires et avec courage, responsabilité, ouverture et passion.

Vos questions

Chers et chères membres de la communauté universitaire, je vous remercie pour votre écoute. Vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage sur nos projets dans les mois qui viennent, lorsque nous dévoilerons les détails de la feuille de route que nous suivrons au cours des prochaines années et que je n'ai fait qu'évoquer avec vous aujourd'hui.

D'ici là, je vous invite à me poser vos questions. Vous pouvez le faire d'ici le 8 novembre à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site de la déclaration annuelle. Et vous pourrez par la suite lire mes réponses sur le site d'UdeMNouvelles.

Merci à toutes et à tous. Je vous souhaite une excellente journée.

-30-